

# INSCRIPTION AU BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE ET AU CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE B.I.A – C.A.E.A- SESSION 2019 -

Les registres d'inscription au B.I.A. et au C.A.E.A. seront ouverts :

**Du mercredi 30 janvier au mercredi 13 mars 2019**

Les candidats procèdent à leur inscription par le lien suivant :

<https://bv.ac-guadeloupe.fr/biacaee/>

## **ATTENTION :**

- **Pour le BIA** : l'INE et la date de naissance sont indispensables pour vous inscrire **uniquement pour les candidats scolaires**
- **Pour le CAEA** : vous devez renseigner tous les champs

***Fournir les justificatifs en cas de dispense à l'une des épreuves (titre ou qualification reconnus)***

- Soyez attentif car les informations portées au niveau de la civilité apparaîtront sur vos convocations et votre diplôme
- Editez votre confirmation d'inscription et retournez-la à l'adresse ci-dessous, accompagnée d'une photocopie de la page du livret de famille où figure votre nom ou une photocopie de votre pièce nationale d'identité ou de votre passeport (en cours de validité)

**Rectorat de Guadeloupe DEC 4 – Porte 37 Parc d'activités La Providence ZAC de Dothémare – B.P. 480 97183 LES ABYMES**

- Les épreuves écrites du BIA (obligatoires et facultatives) et les épreuves écrites d'admissibilité du CAEA se dérouleront le **mercredi 29 mai 2019 à 8h.**
- L'épreuve orale d'admission au CAEA est fixée au **mercredi 19 juin 2019.**

**La date limite de retour des confirmations d'inscription est fixée au 15 mars 2019 à 12 h.**